Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 022-212203186-20251205-202506005-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2025

Le jeudi 4 décembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, Maire

Conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Date de la convocation :
27 novembre 2025

Présents : Jean-Yves VILLALON, Eugène DENIS, David COURTOIS, Emmanuelle RAULT, Laurent FREMON, Samuel ESNAULT, Claire BRUGALAY, Catherine AYOUL, Aurélie FOURNIER, David BOULAY.

Absents excusés : Annie RAULT.
Procuration :
Secrétaire de séance : Eugène DENIS

2025 – 06 - 005 – Questions diverses

- **Convention d'utilisation d'une nacelle pour l'installation des décors de Noël**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que pour permettre la mutualisation de moyens et matériels, la commune de Plélan-le-Petit loue une nacelle pour l'installation de ses décors de noël et la met à disposition auprès des communes de Languédias et Saint-Michel-de-Plélan

En contrepartie, la commune s'engage à apporter une aide humaine à hauteur de 16 heures auprès du service technique de la commune de Plélan-le-Petit.

Avant chaque intervention de l'agent communal en dehors du périmètre de leur commune d'origine, un ordre de mission lui sera remis par la commune d'origine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la convention présentée,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 5 décembre 2025

Le secrétaire, Eugène DENIS

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON